

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-TH-116, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ AGRI-TH-116 (v. A17.1) : Mise en place d'un système de récupération de chaleur fatale issue d'un procédé industriel pour les besoins de chauffage d'une serre ou d'un bâtiment d'élevage

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
*Date d'achèvement de l'opération (date de prise d'effet du contrat) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (date de signature du contrat) : .....
Référence du contrat: .....
*Nom du site des travaux : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

* L'énergie fournie est une énergie de récupération issue d'un procédé industriel et destinée au chauffage de :
□ Serre maraichère ou horticole
□ Bâtiment d'élevage

La quantité de chaleur nette de récupération fournie à la serre ou au bâtiment d'élevage par le procédé industriel (Qth en kWh/an) est établie par un diagnostic énergétique conforme au Cahier des Charges Chauffage de Serres-Etude de faisabilité multi-énergie de l'ADEME ou au référentiel AFNOR BPX30-120.

*La quantité de chaleur nette de récupération fournie à la serre ou au bâtiment d'élevage (Qth en kWh/an) est de : .....